

Communiqué commun LDH et FIDH - 27/08/2010

La LDH et la FIDH se félicitent des observations et des recommandations adressées, ce jour, par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (Cerd) à la France.

La LDH et la FIDH ne peuvent que regretter que le Cerd ait été pour la première fois contraint de demander aux autorités françaises de « condamner tous discours racistes ou xénophobes émanant des responsables politiques » afin que les discours politiques n'alimentent pas le racisme et la xénophobie à l'encontre de certaines catégories de la population.

Nos organisations partagent également les inquiétudes exprimées par les experts quant à la traduction prochaine de ce discours raciste en droit, à savoir l'adoption, à la rentrée, de mesures discriminatoires dans le domaine de l'accès à la nationalité fondées sur l'origine nationale.

Elles se félicitent que le gouvernement français soit rappelé à l'ordre à propos des violences racistes et des récents renvois collectifs infligé aux Roms et des traitements discriminatoires frappant les Gens du voyage.

Ces observations et recommandations reflètent également les déficiences de la politique française dans le domaine de la lutte contre les discriminations d'origine ethnique, notamment au travers du logement et de l'emploi.

La LDH et la FIDH constatent aussi que le comité partage ses inquiétudes face à une éventuelle disparition de la Halde au profit de la création d'un Défenseur des droits aux pouvoirs beaucoup plus diffus et limités et dont l'indépendance n'est pas assurée.

Enfin, la LDH et la FIDH regrettent que le gouvernement français se livre à des effets d'annonce parfois purement mensongers.

Laisser croire au Comité que les Copec (Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté), installées dans les départements, constituent un outil efficace ou simplement existant, relève de l'affabulation pure et simple.

Annoncer sans aucune concertation préalable un plan national d'action contre le racisme, dont le projet était ignoré par toutes les parties prenantes, marque plus la nécessité dans laquelle s'est trouvé le gouvernement de trouver une parade aux critiques dont il était l'objet qu'une réelle volonté de modifier sa politique.

La FIDH et la LDH espèrent que, cessant de dénigrer le travail d'experts indépendants, le gouvernement français respecte ses obligations internationales et cesse de se réfugier derrière un nationalisme de mauvais aloi. Répondre aux critiques successives de plusieurs organismes internationaux de protection des droits de l'Homme par l'indifférence, voire par un rejet hautain ne fait que porter atteinte à l'image de la France et à sa crédibilité internationale.

Paris, le 27 août 2010.